

<p>Commune de MESQUER (Loire-Atlantique) Conseil Municipal du</p> <p>Lundi 19 décembre 2022</p>	<p>DATE DE CONVOCATION : 13 décembre 2022 DATE D’AFFICHAGE : 14 décembre 2022</p> <p>Nombre de Conseillers en exercice : 19 Nombre de Conseillers présents : 14 Nombre de Conseillers votants : 17</p>
---	--

L’an deux mil vingt-deux, le lundi 19 décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie de MESQUER, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre BERNARD (ayant pouvoir de voter pour Monsieur Yves LINGER), Maire.

**Présents** : Monsieur Thierry GUYON (ayant pouvoir de voter pour Monsieur Gilles CHASSIER), Monsieur Éric ROULIER, Madame Catherine FOUCAULT (ayant pouvoir de voter pour Madame Delphine JOFFRAUD), Monsieur Rémy CHATTON (ayant pouvoir de voter pour Madame Chantal LEYE), adjoints et Madame Aurélie RIALLANT-BESLAND, Monsieur Yves LEBEAUPIN, Madame Anne-Gwenn ALEXANDRE, Madame Monique TATTEVIN, Madame Estelle HERVY, Monsieur Nicolas CITEAU, Madame Bernadette BROSSEAU (ayant pouvoir de voter pour Madame Caroline THOBIE), et Messieurs Philippe LEGENDRE et Joël NEVEUX, conseillers municipaux.

**Absents Excusés** : Madame Chantal LEYE, Monsieur Yves LINGER, Mesdames Caroline THOBIE et Delphine JOFFRAUD, Monsieur Gilles CHASSIER.

**Pouvoirs** : Madame Chantal LEYE a donné pouvoir à Monsieur Rémy CHATTON, Monsieur Yves LINGER a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BERNARD, Madame Caroline THOBIE a donné pouvoir à Madame Bernadette BROSSEAU, Madame Delphine JOFFRAUD a donné pouvoir à Madame Catherine FOUCAULT, Monsieur Gilles CHASSIER a donné pouvoir à Monsieur Thierry GUYON.

Monsieur Rémy CHATTON a été élu secrétaire de séance.

**DÉNOMINATION DE LA VOIE DU LOTISSEMENT  
SITUÉ ENTRE LE CHEMIN DU VELIN ET DE L’AVENUE DE BRETAGNE**

Suite à la création du lotissement situé entre le chemin du Velin et l’avenue de Bretagne, il convient de dénommer la voie de ce lotissement.

A cet effet, il est proposé, en accord avec l’aménageur, la dénomination suivante :

- L’allée des Aigrettes.

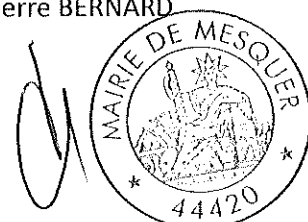
**Pièce jointe** : plan de situation.

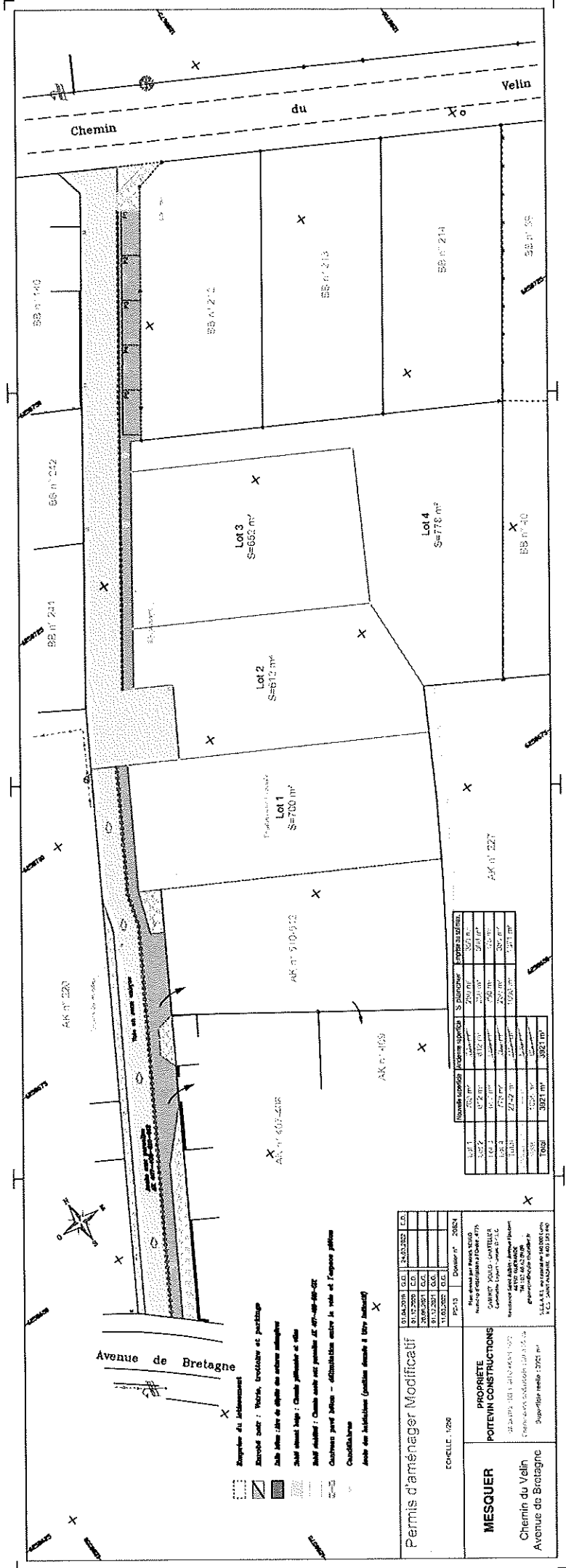
Le Conseil Municipal approuve, à l’unanimité, la dénomination de la voie du lotissement susnommé :

- L’allée des Aigrettes

Reçu au contrôle de légalité  
le 21/12/2022  
Publié ou notifié  
le 21/12/2022  
Le Maire,

Jean-Pierre BERNARD  
Maire





- [Symbol] Réception des habitaux  
 [Symbol] Accès aux lots : Vélins, exploitation et partage  
 [Symbol] Accès aux lots : voir de droite de l'ancien allongement  
 [Symbol] Accès aux lots : Chemin principal et allée  
 [Symbol] Accès aux lots : Chemin avec voir principal et 479-480-481-482  
 [Symbol] Accès aux lots : Chemin principal - distribution entre la voir et l'ancien allongement  
 [Symbol] Accès aux lots : Accès aux lots (partitions amovibles à l'été habitées)

**Permis d'aménager Modificatif**  
 COUCILLE 1026  
 Date de validité : 01/03/2014 à 31/03/2024  
 Numéro de permis : 2024  
 Numéro de permis : 479  
 Nom du titulaire : POTEVIN CONSTRUCTIONS  
 Adresse : 479-480-481-482  
 Surface totale : 1200 m<sup>2</sup>

Lot	Surface (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )	AK n°
Lot 1	700	250	AK n° 227
Lot 2	612	210	AK n° 459
Lot 3	652	220	AK n° 241
Lot 4	778	265	AK n° 242
<b>TOTAL</b>	<b>2742</b>	<b>945</b>	

Lot	Surface (m <sup>2</sup> )	Volume (m <sup>3</sup> )	AK n°
Lot 1	700	250	AK n° 227
Lot 2	612	210	AK n° 459
Lot 3	652	220	AK n° 241
Lot 4	778	265	AK n° 242
<b>TOTAL</b>	<b>2742</b>	<b>945</b>	